

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je suis ravi de voir avancer aussi positivement ce dossier important pour la ville, les citoyens et les générations futures. Je voudrais remercier et féliciter les services et les différentes formations politiques pour le travail accompli. Ce dossier qui sera amené à évoluer a nécessité une alliance des différentes formations politiques et je m'en réjouis car l'enjeu à long terme est important et devra se dérouler sur plusieurs mandatures. Dans la dynamique actuelle de la transition écologique, c'est un signal fort qui est donné aux citoyens.

Bernard Carton

Monsieur l'Echevin de l'Enseignement,

La problématique de **l'alimentation dans les écoles communales** est un sujet qui nous tient à cœur et qui figure, depuis toujours, dans notre programme.

Nous avons déjà amené dans ce Conseil notre proposition d'intégrer **l'alimentation durable et/ou locale** dans les marchés publics, en intégrant des critères clairs dans les cahiers des charges. Nous avons également réclamé un accès permanent à l'eau potable dans les écoles via **l'instauration de fontaines à eau**.

Ces propositions sont restées sans réponse de la part des deux Echevins de l'enseignement que nous avons interpellé ces dernières années. Faute de budget, entend-on souvent...

Et pourtant...

La Ministre Simonis a initié, dans sa circulaire 6622 du 20/04/2018, un appel à projets à destination des écoles maternelles à encadrement différencié afin de **subventionner intégralement la délivrance des repas chauds des enfants**. Concrètement, la FWB proposait de donner 3€ par repas/élève. Verviers n'a pas répondu à l'appel à projets. Dommage... Quelle perte pour nos écoles à encadrement différencié !

La Ministre Schyns a également initié, le 27/04/2018, dans sa circulaire 6629, un appel à projet à destination des écoles fondamentales afin de **subventionner des projets concrets en matière d'alimentation saine et équilibrée** (distribution de soupe ou de fruits locaux, installation de fontaines à eau, formation du personnel de cuisine, mise en place d'un potager, actions pour diminuer le bruit au sein des cantines, etc.).

A notre connaissance, un peu plus d'une centaine de projets a fait l'objet d'un subventionnement. Et, à nouveau, nos écoles communales étaient aux abonnés absents...

Monsieur l'Echevin, **les opportunités de repenser l'alimentation au sein de nos écoles ne manquent donc pas. Comment pouvez-vous justifier l'inaction de Verviers en la matière ?** Nous déplorons vivement le manque de volonté et de dynamisme de votre majorité à aller décrocher les subsides qui existent.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Pour le groupe Ecolo

Pauline Dumoulin

Cheffe de groupe

THEODORY Renaud

De: KNUBBEN Muriel
Envoyé: vendredi 21 septembre 2018 09:43
À: REUCHAMPS Régine; THEODORY Renaud
Objet: TR: Question orale par le Conseiller JP Vandewauwer

-----Message d'origine-----

De : freddy@breuwer.be <freddy@breuwer.be> Envoyé : vendredi 21 septembre 2018 09:39 À : KNUBBEN Muriel <Muriel.KNUBBEN@verviers.be> Cc : VAN DE WAUWER Jean-Pierre <jp.vdw7@gmail.com> Objet : Question orale par le Conseiller JP Vandewauwer

Message transmis à la demande de M. Jean-Pierre Vandewauwer

Madame la Directrice générale,
Chère Muriel,

J'ai l'avantage de vous transmettre la question orale suivante.

" Comment promouvoir à Verviers les devoirs au même titre que les droits de l'Homme"

Texte prévu :

" Ma question vise à attirer l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de mieux mettre en évidence l'existence de devoirs pour tout un chacun et donc pour chaque citoyen verviétois sans exception, au même titre que chacun doit bénéficier des mêmes droits.

Après plusieurs années de présence au Conseil communal et de politique active , j'ai malheureusement eu progressivement ce sentiment que l'existence et surtout le respect par chacun de ses devoirs est loin d'être une évidence pour tout le monde.

Aussi je souhaite par mon intervention évoquer la question et demander aux Collège et Conseil communaux comment la Ville peut inviter tous les citoyens à prendre conscience de leurs devoirs et quelles actions il conviendrait de mener pour ce faire.

Symboliquement je souhaite aussi demander au Conseil communal de se prononcer sur l'adaptation de la dénomination de la 'Place des Droits de l'Homme 'en 'Place des Droits et des Devoirs de l'Homme' ou sur l'engagement de désigner dès la première occasion une nouvelle place ou voirie ' Place, avenue ou rue des Devoirs de l'Homme' de façon à en assurer la reconnaissance"

En vous remerciant ,

Jean Pierre Vandewauwer.

Conseiller communal.

THEODORY Renaud

De: KNUBBEN Muriel
Envoyé: vendredi 21 septembre 2018 12:06
À: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine
Objet: TR: Question orale sur l'aménagement routier route de hevreumont



KNUBBEN Muriel
DIRECTRICE GÉNÉRALE F.F.

Place du Marché 55 - 4800 VERVIERS
087 325 220 – interne : 7004
www.verviers.be

De : Maxime Degey <maximedegeyverviers@gmail.com>
Envoyé : vendredi 21 septembre 2018 11:57
À : KNUBBEN Muriel <Muriel.KNUBBEN@verviers.be>
Objet : Question orale sur l'aménagement routier route de hevreumont

Madame la directrice,

Merci d'inscrire cette question à notre ordre du jour.

Monsieur le Président,
Madame la Bourgmestre,

Depuis quelques jours, un aménagement routier pose question route de hevreumont. Un espèce de rond point est venu remplacer l'ancien aménagement.

Plusieurs riverains mettent en doute cette transformation.

Pouvez vous nous confirmer que l'aménagement était bien repris dans les charges urbanistiques d'un promoteur?

La ville a-t-elle validé ce projet?

Que penser des remarques des riverains?

Des modifications peuvent elles intervenir?

D'avance merci pour vos réponses.

Maxime Degey

--

Maxime Degey
Chef de groupe MR à la commune de Verviers
0499/247576